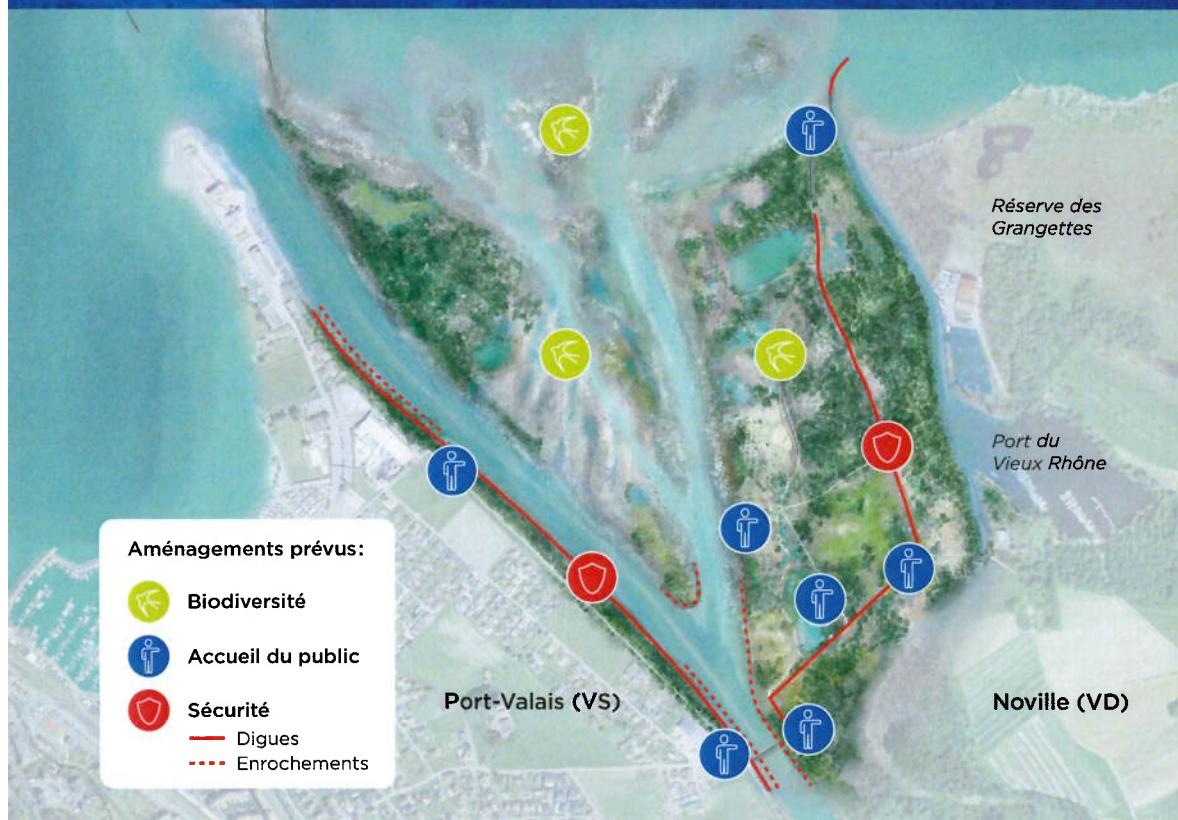


MESURE PRIORITAIRE DELTA



Le projet en bref

La mesure prioritaire Delta dans le Chablais a pour but de revitaliser le delta du Rhône, tout en garantissant la sécurité contre les crues et en favorisant un accueil du public respectueux des valeurs naturelles du site.

Mise à l'enquête

Janvier 2026

Travaux envisagés

2028 - 2031



BIODIVERSITÉ

Les travaux ont été prévus de manière à donner la meilleure impulsion de départ au Rhône qui retrouvera ainsi, dans quelques années, sa liberté quasi originelle dans son delta.

À l'aval de la passerelle des Grangettes, le Rhône se divisera en deux, puis trois bras. Ce nouvel espace donné au fleuve lui permettra de divaguer librement et former, au gré des crues, des milieux naturels diversifiés et dynamiques de première importance pour la biodiversité.

Par ailleurs, les sols décapés pour redonner de l'espace au fleuve seront valorisés sur des parcelles agricoles environnantes.



ACCUEIL DU PUBLIC

L'accès et le cheminement dans le site naturel des Grangettes seront améliorés: des chemins et des haltes seront aménagés pour offrir un confort optimal à tout type de public.

Trois points d'observation permettront d'apprécier les espèces présentes sur site et observer le delta dans toute sa splendeur.



SÉCURITÉ

La digue de la rive valaisanne sera conservée et renforcée par de nouveaux enrochements pour assurer une protection optimale contre les crues.

Côté vaudois, une nouvelle digue de protection sera mise en place et intégrée dans le paysage.

La digue portuaire qui permet d'accéder au Vieux Rhône sera maintenue et prolongée pour garantir l'accès aux installations en place.

Plus d'infos:
vd.ch/rhone3
vs.ch/web/rhone



Présentation
détallée du projet